

67. — Bois, 117 h. 54,15. — Vergers et pépinières, 34 h. 24,55. — Oseraies et aunaies, 9 h. 48,20. — Pâtures, 0 h. 19,30. — Marnières, 0 h. 39,89. — Tourbières, 2 h. 47,80. — Friches, 116 h. 10,15. — Sablonnières, 0 h. 21,05. — Prés, 185 h. 24,45. — Eaux, 4 h. 28. — Places, rues et chemins, 38 h. 12,15. — Propriétés bâties, 8 h. 13,45. — Total : 1653 hect. 80,70.

Distance de *Clermont*, 1 myr. 3 kil. — De Beauvais, 2 myr. 3 kil. — Marché, *Clermont*. — Bureau de poste, *Clermont-Oise*. — Population, 1098. — Nombre de maisons, 334. — Revenus communaux, 3764 fr. 38 c.

CHOISY-LA-VICTOIRE, *Choisi, Choisi-l'abbé, Soisy en Beauvoisis, Soizy, Soisy-les-Cathenoy, Choisy-les-Pont-Sainte-Maxence (Soesiacum, Soisiacum)*, dans la région orientale entre *Bailleul-le-soc, Avregny* à l'ouest, *Sacy-le-grand*, du canton de *Liancourt* au sud-ouest, *Saint-Martin-Longueau* du même canton au midi, *Sacy-le-petit* du canton de *Liancourt*, *Blincourt*, *Moyvillers* du canton d'*Estrées* à l'est, *Estrées-Saint-Denis* au nord.

Le territoire, de bizarre circonscription, présente, du nord au midi, un développement de près de deux lieues, tandis qu'il n'atteint pas le quart de cette dimension dans sa plus grande largeur; sa région méridionale forme un prolongement enclavé dans le canton de *Liancourt*; un autre prolongement étroit est dirigé au nord vers le canton d'*Estrées*; le sol, généralement uni, est cependant divisé en trois terrasses descendant au midi jusqu'au bassin de *Fontaine-le-comte*; il n'y a point d'eau courante. Le chef-lieu, rapproché de la limite à l'ouest, tient presque au village d'*Avregny*.

Ces deux communes, qui avaient été réunies dans l'année 1826, ont recouvré, en 1832, leur existence distincte.

Il est fait mention de *Guy* et de *Jean de Soisy* ou *Choisy*, parmi les chevaliers qui se distinguèrent à la croisade du douzième siècle.

La seigneurie était, dans le quinzième siècle, à *Goddefroy de Caen*, écuyer, qui la vendit en 1469 à *Jean*, abbé de la *Victoire*, près *Senlis*; elle relevait du château de *Senlis*. Cet abbé prêta serment le vingt-deux juillet 1484 entre les mains du chancelier de France, à cause de sa nouvelle propriété qui était mouvante du roi.

Le patronage de la cure appartenait à l'abbaye de *Saint-Symphorien-les-Beauvais*; elle est réunie aujourd'hui à la succursale d'*Avregny*.

L'église, placée sous l'invocation de la vierge, est ancienne, quoique dépourvue de caractères; le clocher en charpente et ardoises est central; les voûtes sont soutenues par de longues colonnes annelées groupées, à chapiteaux chargés de feuilles recour-

bées. La nef est moderne; tout l'édifice, sauf le dessous du clocher, est lambrissé. Le chœur est garni de panneaux.

La ferme voisine de l'église qui appartenait à l'abbaye de la Victoire, a été établie sur les débris d'une forteresse détruite dans le moyen-âge; on y remarque une porte double et des parties de murs d'une énorme épaisseur; on voit dans le jardin un tertre ovale appelé la *Montelette*, ayant dix mètres de hauteur, vingt de grand diamètre, avec quelques vestiges de fossés; c'est tout ce qui reste de l'ancien donjon.

Il y avait au midi du village une chapelle Saint-Sulpice dont l'évêque diocésain nommait le titulaire; une auberge remplace ce bénéfice.

Les fermes de *Laborde (Borda)* au sud-est, et celle de *Malvoisine* au midi, aujourd'hui démolies, formaient des écarts dépendant de *Choisy*.

Celle de *Ladrancourt* a été réunie au territoire de *Sacy-le-grand*.

Froyeres (Froerix), écart au nord du chef-lieu, est une ancienne propriété de l'abbaye de Saint-Denis, que l'abbé Eudes donna, en 1154, à celles d'Ourscamps et de Chaalis, à la charge de payer le tiers du revenu; elle comprenait six cents arpens de terre, dont une grande partie fut depuis incorporée à la ferme du *Transloy* (canton d'Estrées), dépendant de Chaalis; le reste forma la ferme du petit Ourscamps qui subsista long-tems sur le territoire de *Catenoy*; le hameau de *Villers-les-Catenoy*, voisin du petit Ourscamps, était alors de la paroisse de *Choisy*.

Lamotte-d'Ancourt ou *les Froières*, autre écart à l'est du précédent, était une dépendance de la prévôté d'Angicourt.

La route royale de Rouen à Reims traverse le territoire au nord de *Choisy*.

La commune n'a d'autre propriété qu'une maison d'école.

Le cimetière séparé de l'église, est cependant dans l'intérieur du chef-lieu; il est clos de murailles.

Il y a un moulin à vent dans l'étendue du pays.

La population est exclusivement agricole.

Contenance : Terres labourables, 919 h. 45,20. — Jardins, 4 h. 30,60. — Bois, 39 h. 74,10. — Vergers et pépinières, 2 h. 73,15. — Tourbières, 3 h. 36,70. — Friches, 3 h. 22,30. — Pâtures, 5 h. 10,50. — Places, rues et chemins, 15 h. 90,70. — Propriétés bâties, 3 h. 14,70. — Total, 997 hect. 17,95.

Distance de *Clermont*, 1 myr. 3 kil. — De *Beauvais*, 4 myr. 6 kil. — *Marché*, *Pont-Ste-Maxence*. — Bureau de poste, *Estrées-Saint-Denis*. — Population, 158. — Nombre de maisons, 44. — Revenus communaux, 250 fr. 64 c.